



janvier 2014 – n°01/12

Infos rapides

En novembre, la baisse des prix des céréales affecte les exportations

En novembre 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 046 millions d'euros. Il diminue de 236 millions d'euros par rapport à novembre 2012. L'excédent des échanges diminue aussi bien avec les pays tiers qu'avec les pays de l'UE.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 193 millions d'euros par rapport à novembre 2012. Les exportations de céréales pâtissent de la baisse des prix. De plus, les exportations de colza diminuent, du fait d'une mauvaise récolte 2013.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 43 millions d'euros. Les exportations diminuent pour la plupart des produits.

Sur les onze premiers mois de l'année, le solde des échanges agroalimentaires progresse de 105 millions d'euros. Alors que jusqu'en avril, l'excédent était supérieur à celui de l'année précédente, à partir de mai, il est inférieur.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
Les exportations diminuent, sous l'effet de la baisse des cours des céréales	
Produits agricoles transformés	page 4
Les exportations diminuent plus vite que les importations	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 046 millions d'euros en novembre 2013, et diminue de 236 millions par rapport à novembre 2012. Les exportations diminuent plus que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (430 millions d'euros) diminue de 174 millions par rapport à novembre 2012. Les exportations diminuent aussi bien pour les produits agricoles bruts que pour les produits transformés. Les importations, pour leur part, restent stables, la hausse des importations de produits transformés compensant la baisse de celles des produits bruts. Les exportations de céréales diminuent de 60 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix. Les ventes de spiritueux diminuent de 49 millions d'euros, notamment à destination de Singapour, de la Chine et des Etats-Unis. Les ventes de vins diminuent de 28 millions d'euros, en particulier vers la Chine, les Etats-Unis et la Suisse. Les ventes de produits préparés de la pêche diminuent de 26 millions d'euros (Ile Maurice, Vietnam). Celles de viande de volailles diminuent de 20 millions d'euros,

sous l'effet de la baisse des prix et des volumes, en particulier vers les pays du Moyen-Orient.

Avec l'Union européenne, l'excédent (617 millions d'euros) diminue de 62 millions d'euros en glissement annuel. La baisse des exportations de produits agricoles bruts est en partie compensée par la baisse des importations de produits transformés. Les exportations de céréales diminuent de 80 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix. Celles de colza diminuent de 46 millions d'euros, du fait du manque de disponibilité à l'exportation. Les importations de produits transformés diminuent de 130 millions d'euros. Tous les principaux produits sont concernés par cette baisse.

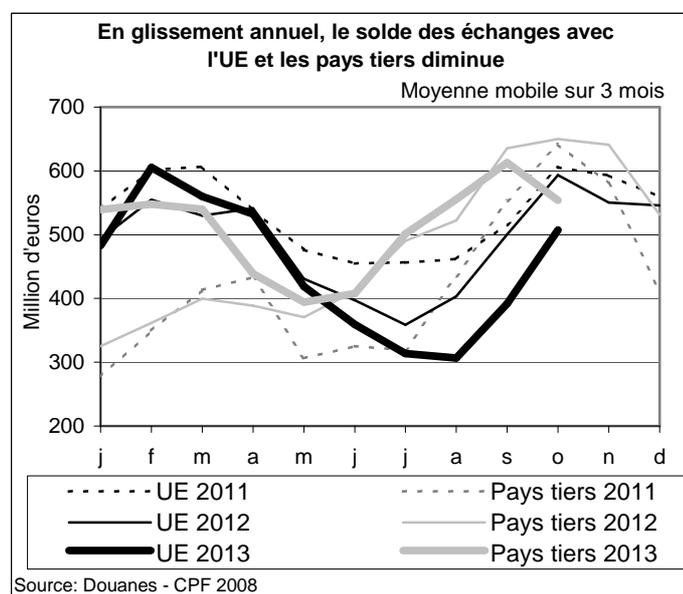
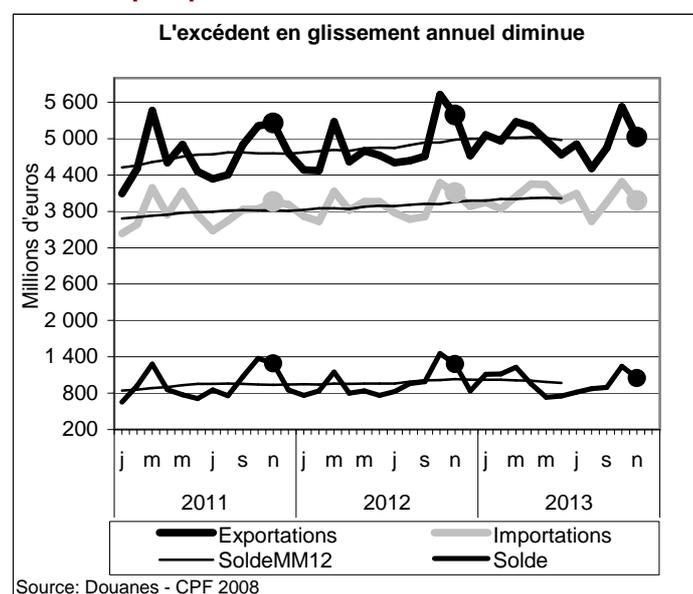
Sur les onze premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 10 773 millions d'euros, soit 105 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts augmente, tandis que celui en produits transformés diminue. Cependant, depuis mai, l'excédent global a toujours baissé par rapport à celui du même mois de l'année précédente.

Les indicateurs

Produits CPF2	Novembre						Cumuls 11 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	528	535	986	828	458	294	5 540	5 815	9 953	10 479	4 413	4 664	
Produits transformés	2 374	2 244	2 595	2 567	221	323	24 287	24 985	25 375	25 511	1 087	526	
AGROALIMENTAIRE	2 903	2 779	3 581	3 396	679	617	29 828	30 800	35 328	35 990	5 500	5 190	
Pays tiers													
Produits bruts	456	414	411	340	-45	-74	4 828	5 020	3 756	4 560	-1 072	-460	
Produits transformés	749	783	1 398	1 287	649	504	8 121	8 433	14 361	14 476	6 240	6 043	
AGROALIMENTAIRE	1 206	1 197	1 809	1 627	603	430	12 949	13 453	18 117	19 036	5 168	5 583	
Monde													
Produits bruts	985	949	1 398	1 169	413	220	10 369	10 834	13 709	15 039	3 340	4 204	
Produits transformés	3 124	3 028	3 993	3 854	869	826	32 408	33 419	39 736	39 987	7 327	6 569	
AGROALIMENTAIRE	4 109	3 976	5 391	5 023	1 282	1 046	42 777	44 253	53 445	55 026	10 668	10 773	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : les exportations diminuent, sous l'effet de la baisse des cours des céréales

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 220 millions d'euros en novembre 2013, en baisse de 193 millions d'euros par rapport à novembre 2012. Le solde diminue aussi bien vers les pays de l'UE que vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 169 millions d'euros) diminuent de 229 millions d'euros (- 16 %) par rapport à novembre 2012. Les exportations de céréales pâtissent de la forte baisse des prix. Ainsi, malgré des quantités exportées qui se maintiennent, les ventes de blé tendre diminuent de 68 millions d'euros et celles de maïs de 47 millions d'euros : les prix diminuent respectivement de 22 % et de 26 %. Les exportations d'orge diminuent de 21 millions d'euros : outre la baisse des prix (- 18 %), les quantités vendues diminuent de 10 % (Tunisie). Les exportations de colza diminuent de 47 millions d'euros, les quantités exportées baissant de

59 %, faute de disponibilité suite à une mauvaise production en 2013.

Les **importations** (949 millions d'euros) diminuent de 36 millions d'euros sur un an (- 3,7 %). Malgré des prix en baisse, les importations de tournesol augmentent de 26 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités. En revanche, les achats de colza et de soja diminuent, du fait de la baisse des prix. Les importations de café vert diminuent de 23 millions d'euros sous l'effet de la baisse des prix (- 30 %) et des quantités achetées (- 16 %). Les achats de caoutchouc brut baissent de 10 millions d'euros : prix (- 18 %) et volumes (- 14 %) diminuent. Les achats d'agrumes, de pommes et de poires diminuent, sous l'effet de la baisse des quantités achetées. Les achats de tomates et de pomme de terre baissent sous l'effet des volumes et ceux de poivrons du fait de la baisse des prix.

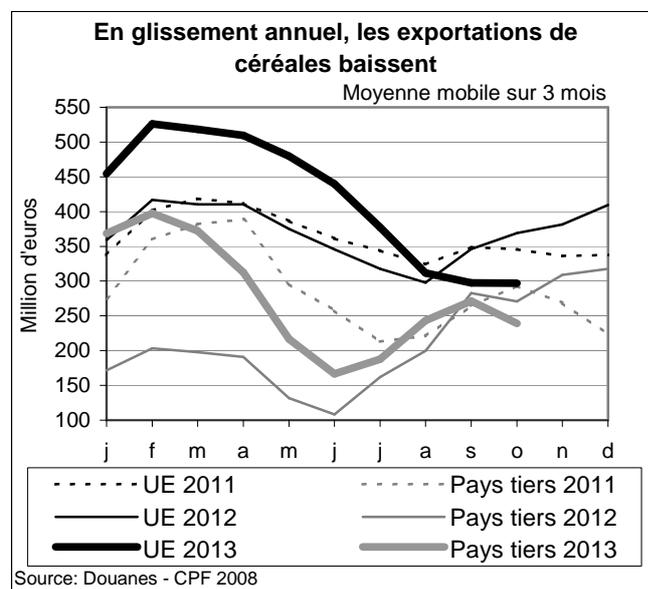
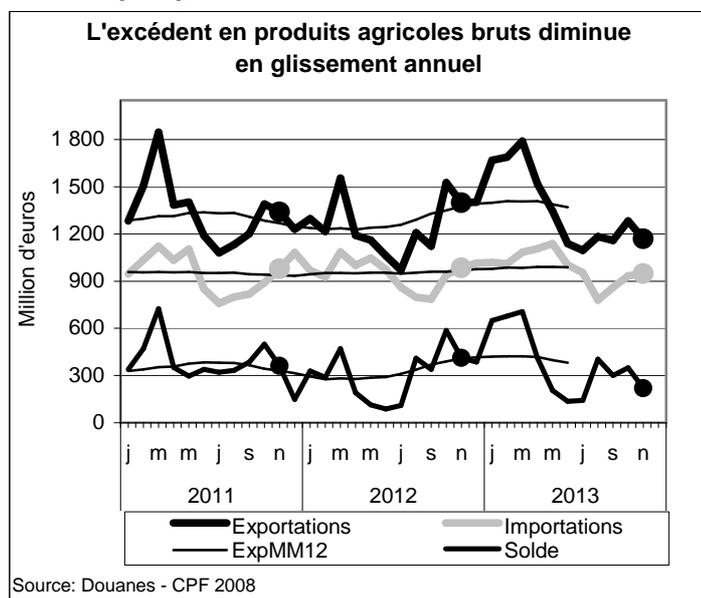
Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	985	949	1 398	1 169	413	220	10 369	10 834	13 709	15 039	3 340	4 204
Agriculture et élevage	855	810	1 324	1 094	469	284	9 023	9 410	12 908	14 227	3 885	4 817
Céréales, légum., oléagi.	141	168	753	554	612	386	1 208	1 585	7 542	8 724	6 334	7 139
Céréales n. c. riz	34	41	631	492	597	450	296	348	6 277	7 572	5 981	7 223
Oléoprotéagineux	107	126	122	62	15	-63	905	1 230	1 259	1 149	354	-81
Légumes, fleurs, plantes	200	184	188	174	-12	-10	2 413	2 552	1 744	2 045	-669	-507
Légumes	161	146	170	159	9	14	1 893	2 044	1 537	1 807	-356	-237
Prod. cult. permanentes	463	412	193	180	-270	-232	4 913	4 801	1 640	1 578	-3 273	-3 224
Fruits	289	269	160	150	-129	-119	2 773	3 005	1 322	1 250	-1 451	-1 755
Café, cacao, thé	77	56	3	4	-74	-53	956	706	33	29	-923	-677
Animaux vifs, œufs, miel	51	46	190	185	139	139	489	472	1 982	1 881	1 494	1 409
Bovins	4	5	126	120	122	115	57	54	1 335	1 162	1 278	1 108
Produits sylvicoles	19	19	33	32	14	13	216	206	347	351	131	145
Pêche et aquaculture	111	120	41	42	-70	-77	1 130	1 218	454	461	-676	-757

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les exportations diminuent plus vite que les importations

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 826 millions d'euros en novembre 2013, et diminue de 43 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** diminuent de 139 millions d'euros en novembre 2013. Les exportations baissent pour presque tous les produits. Seules les ventes de produits laitiers, de café et d'aliments homogénéisés progressent notablement. Les exportations de spiritueux, Cognac principalement, diminuent de 40 millions d'euros, en particulier du fait de la baisse des ventes vers Singapour, la Chine et les Etats-Unis. Les exportations de

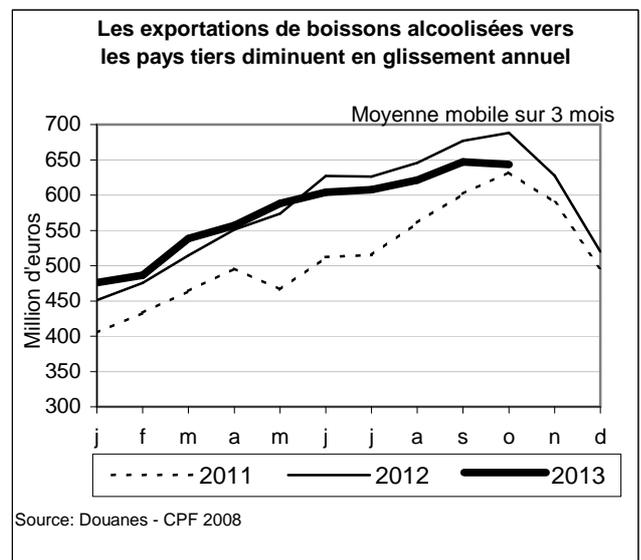
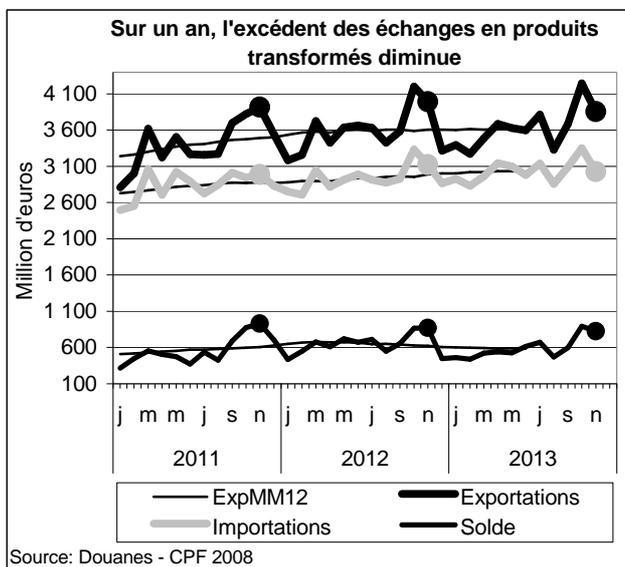
viande diminuent de 44 millions d'euros. Les ventes de volailles se réduisent du fait de la baisse des prix (- 7 %) et des volumes (- 11 %). Celles de viandes bovines baissent à cause du repli des quantités (- 17 %). Les **importations** diminuent de 96 millions d'euros. Les achats de tabacs diminuent de 23 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités achetées (- 14 %). Les achats de jus de fruits et légumes diminuent de 22 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités (- 21 %) et des prix (- 6 %). Les achats de produits préparés de la pêche et de viandes baissent aussi.

Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	3 124	3 028	3 993	3 854	869	826	32 408	33 419	39 736	39 987	7 327	6 569
Viandes, prod. de l'abattage	492	476	469	425	-23	-51	5 110	5 215	4 408	4 402	-703	-812
<i>Viande bovine</i>	116	107	90	75	-26	-32	1 265	1 291	972	891	-293	-401
<i>Viande porcine</i>	84	82	87	81	3	-1	826	866	864	857	37	-9
<i>Volaille</i>	86	83	121	96	35	13	860	859	924	954	64	95
Prod. préparés de la pêche	320	305	113	91	-207	-214	3 162	3 245	730	701	-2 432	-2 544
Prod. à base de fruits & lég.	350	330	162	157	-188	-173	3 828	3 891	1 730	1 797	-2 098	-2 094
Huiles, tourteaux, corps gras	310	311	127	105	-183	-206	3 395	3 361	1 298	1 130	-2 097	-2 231
<i>Tourteaux</i>	150	159	22	15	-128	-145	1 394	1 506	142	180	-1 252	-1 327
Produits laitiers, glaces	244	255	557	584	313	329	2 724	3 053	5 856	6 004	3 132	2 951
<i>Fromages</i>	90	103	286	281	196	178	1 073	1 145	2 622	2 719	1 549	1 574
Produits des céréales	130	117	233	223	102	106	1 375	1 433	2 557	2 617	1 182	1 183
Biscuits, pâtisseries, pâtes	185	175	134	140	-51	-36	1 759	1 835	1 377	1 474	-382	-360
Autres produits alimentaires	587	600	639	655	52	55	5 863	6 186	6 924	6 983	1 061	797
<i>Sucre</i>	21	27	120	103	99	76	292	314	1 390	1 146	1 098	832
<i>Chocolat, confiserie</i>	223	219	176	175	-47	-43	2 118	2 174	1 810	1 786	-308	-388
Aliments pour animaux	74	66	164	160	90	94	739	757	1 716	1 764	977	1 007
Boissons	273	255	1 352	1 275	1 079	1 020	2 732	2 795	12 685	12 688	9 953	9 893
<i>Vins, champagne</i>	58	51	858	834	800	783	574	603	7 258	7 226	6 684	6 623
<i>Eaux de vie, alcools</i>	100	108	324	284	224	176	912	978	3 442	3 422	2 530	2 444
Tabacs	159	137	44	40	-115	-96	1 719	1 648	454	427	-1 265	-1 221

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)